

SYNDICAT RHONE-GIER

* * *

Mairie de Vérin

20, rue Jean Vincent - 42410 VERIN

* * *

Tél. 04 74 59 51 78

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2024

=====

Les délégués des communes adhérentes au Syndicat se sont réunis à 18h00 à la Mairie de Vérin, le mardi 22 octobre,

Convocation du 14 octobre 2024

Sont présents : Madame et Messieurs PEYSELON Valérie – MARCE Philippe - SENECLAUZE Jean-Paul - DEY Frédéric - SEGUIN Frédéric

Secrétaire de séance : DEY Frédéric

Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer.

=====

1 – Approbation du Procès-verbal du conseil syndical du 9 juillet 2024

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024 a été envoyé aux Conseillers avec la convocation afin qu'ils en prennent connaissance. Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** ce procès-verbal.

2 – Décision modificative n°1 budget principal M14

Une réflexion a été menée pour supprimer le budget M14 du Syndicat Rhone Gier qui n'a plus lieu d'exister. Après analyse, il est nécessaire de faire une décision modificative afin de rajouter au compte 165 la somme de 152,45 € ; Somme présente dans le passif du budget principal du SIVU Rhone Gier.

Dans l'optique de fiabiliser le patrimoine, il conviendra ensuite d'apurer cette somme en émettant un titre de recette exceptionnelle au compte 7788 et un mandat au compte 165.

3 – Délibérations pour sortir de l'actif

Madame la Présidente explique à l'Assemblée que toujours dans l'optique de supprimer le budget M14, il est nécessaire de sortir de l'actif :

- Une subvention d'équipement qui a été totalement amortie (total 15 244,76 €)
- Les immobilisations de l'Ile du Beurre, bien cédé au département du Rhône par acte notarié en 2013 (total 276 246,01 €)
- Les immobilisations des réseaux de voirie, biens cédés au département du Rhône par actes notariés en 2017 et 2020 (total 1 439 445,02 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** le comptable à comptabiliser les opérations : Débit 1068 – Crédits au 2804181 et 2804412 pour 15244,76 €, 276246.01 € et 1439445.02 € et **AUTORISE** la sortie de l'actif des subventions totalement amorties.

Madame la Présidente explique que des certificats administratifs seront également envoyés à la trésorerie pour prévoir d'autres régularisations et écritures comptables.

4 - Transformation du Budget M49 en budget principal et suppression du Budget M14

VU la délibération 218-5 du 19 mars 2018 sur la modification des statuts du Syndicat Rhone Gier qui stipule que « le Syndicat Rhone Gier n'est plus un syndicat mixte fermé, mais un syndicat de communes composé des trois communes membres suivantes : Chavanay, Saint-Michel-Sur-Rhone et Vérin » et que « le syndicat n'est plus compétent que pour le transport des eaux usées – création et gestion du collecteur d'égout « secteur sud » pour ses trois communes membres ».

Le Syndicat Rhone Gier, depuis son changement de statut en 2018, n'a plus vocation qu'à l'assainissement collectif. Les principales dépenses sont effectuées sur le budget M49 pour l'assainissement. Il est donc proposé au Conseil Syndical la dissolution et suppression du budget M14 et la transformation du budget M49 en budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents APPROUVE la dissolution et suppression du budget M14 au 1^{er} janvier 2025, **APPROUVE** la transformation du budget annexe M49 en Budget principal au 1^{er} janvier 2025 et **AUTORISE** Madame la Présidente à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

5 - Questions diverses

Un nouveau conseil syndical se tiendra mardi 12 novembre afin de délibérer sur le choix du nouveau Déléguétaire du Service Public. Cette décision sera prise concomitamment avec la Communauté de Communes Vienne Condrieu Agglomération. La convocation et tous les documents associés seront envoyés aux conseillers vendredi 25 octobre 2024.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 18h46

Madame la Présidente,
Valérie PEYSELON



Monsieur le secrétaire de séance,
Frédéric DEY